





Introduction

L'IREV, en tant que centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France, inscrit son action dans le cadre de référence des CRPV proposé par l'ANCT.

Les orientations proposées pour l'année 2024 ont fait l'objet d'une co-construction avec l'ensemble des membres du GIP (Etat, Région, EPCI pilotes des contrats de ville, Conseil Départemental du Nord et du Pas-de-Calais, Caisse des Dépôts et Consignation, Union Régionale Habitat Hauts-de-France) avec :

- Un séminaire technique de gouvernance,
- Des échanges complémentaires avec les membres et partenaires, suivis d'un travail de priorisation mené par l'équipe technique avec l'Etat et la Région en tant que membres fondateurs.

Le programme proposé pour 2024 s'appuiera sur des moyens de déploiement contraints, soit une équipe technique composée de 8 ETP (1 poste à pourvoir à partir du 1er mars).

Pour mémoire, les Hauts-de-France comptent 40 contrats de ville, 199 quartiers Politique de la Ville et 54 projets de renouvellement urbain (quartiers d'intérêt national et quartiers d'Intérêt régional). Cette géographie prioritaire définie en 2014 sera amenée à évoluer fin 2023.

Le programme 2024 a été construit autour de 3 axes opérationnels visant à accompagner les acteurs des Hauts-de-France dans la mise en œuvre des nouveaux « contrats de ville » :

- Une Politique de la ville partenariale et participative (1)
- Les enjeux transversaux des quartiers (2)
- Prévenir les radicalités sociales dont le centre de ressources Prévention des radicalités sociales (3)

Il développe également les actions menées dans le cadre de sa participation aux réseaux nationaux (4) et la présentation de sa mission d'information, documentation, communication

Note de lecture : le programme proposé est composé de :

- Un socle d'intervention soutenu par le BI 2024,
- Des perspectives de développement, soumises à la mobilisation de financements complémentaires.



1-<u>Une Politique de la ville partenariale et participative</u>

1. L'ANIMATION TERRITORIALE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

• La mobilisation des partenaires : Comprendre la Politique de la ville

Afin de faciliter la compréhension partagée des enjeux et des modes de faire, l'IREV a rénové en 2023 son module de sensibilisation à la politique de la ville (0.5 jour). Un kit pédagogique dédié a été remis aux pilotes des contrats de ville (EPCI et communes pilotes, services de l'Etat et de la Région) afin de faciliter la création d'une culture commune dans les territoires avec les partenaires et porteurs de projet.

Afin de poursuivre cette démarche, l'IREV propose de **déployer le module de sensibilisation** dans la région Hauts-de-France à raison d'une dizaine de séances pour les professionnels et élus :

- Minimum d'une session par département,
- 3 à 4 sessions dans le Nord et le Pas-de-Calais compte tenu du nombre de sites,
- Un déploiement possible en interne d'institutions partenaires de la politique de la ville, sur suggestion des membres du GIP (Département, Région, CAF, Pôle emploi...)

Suivant, les besoins et les opportunités, le module de sensibilisation pourra être complété de :

- Un temps de mise en pratique et de réseau adapté aux situations locales (échelle départementale par exemple);
- Un temps d'approfondissement, notamment sur la prévention des discriminations (à partir des kits IREV disponibles) ou la participation citoyenne.

Perspectives complémentaires :

- Enrichir le kit d'exercices de mise en pratique,
- L'IREV participe, pour le Réseau national des CRPV, au Groupe de travail national mis en place par l'ANCT, avec le CNFPT, l'Ecole du renouvellement urbain, l'ANRU et l'IRDSU, sur la formation des acteurs à la politique de la ville avec notamment la mise en place d'une cartographie des formations, l'hypothèse d'une révision du Mooc CNFPT de 2015...

Animer les Contrats de ville

Alors que les nouvelles contractualisations seront effectives début 2024, l'IREV proposera au cours de l'année, un cycle de plusieurs journées de qualification visant à poursuivre les réflexions et échanges de pratiques.

Alternant approfondissement thématique et apports méthodologiques, ce cycle aura vocation à poursuivre le cycle mené en 2023 sur la préparation des contrats autour des marqueurs suivants :



- Renforcer les coopérations interinstitutionnelles en faveur des quartiers politique de la ville ;
- Articuler les interventions et les échelles de temps (court / moyen / long terme);
- Consolider le pilotage et les modalités d'animation du contrat, aux différentes échelles (du guartier à l'intercommunalité).

Concernant les approfondissements thématiques, sont envisagés les sujets suivants, sous réserve d'évolution et des moyens mobilisables :

- Les enjeux éducatifs dans le Contrat de ville,
- La prévention de la délinquance et la sécurité,
- La jeunesse avec le cycle de rencontres proposé dans les enjeux transversaux.

En continu sur l'année 2024, l'IREV continuera d'animer le **réseau des pilotes des contrats de ville** qui rassemble Epci et communes pilotes, services de l'Etat (SGAR, Préfecture – MPVEC et DDETS, Délégués du préfet, Région Hauts-de-France). Ces rencontres en visio sont organisées au rythme de l'actualité avec une moyenne de 4 à 6 sessions par an. Elles sont ponctuellement ouvertes aux communes concernées par la politique de la ville ainsi qu'aux départements.

• Conforter le portage politique de la politique de la ville

Cycle dédié aux élus avec programmation semestrielle / annuelle facilitant le partage de connaissance et les échanges de pratiques entre élus.

Les séances pourront être consacrées au partage de l'actualité sur les nouvelles contractualisations politique de la ville et à des approches thématiques, en particulier s'appuyant sur les différents axes et enjeux du programme de travail.

Sous réserve des disponibilités budgétaires, seront ainsi proposées :

- 3 séances thématiques avec intervention extérieure ou expertise interne,
- 3 séances sur l'actualité et/ ou témoignages entre pairs.

Un rapprochement avec les associations nationales d'élus est à l'étude (Intercommunalités de France, France urbaine, Villes & Banlieue, AMF...) afin d'enrichir les échanges d'autres modes de faire. Un rapprochement avec les associations des maires de la région est également à envisager.

2. UNE POLITIQUE DE LA VILLE PARTICIPATIVE

- Donner une place aux habitants
- Le sens de la Co-construction : cycle de webinaires

Cycle de webinaires pour comprendre les enjeux de la participation des habitants par un apport de la recherche récente sur le community organizing et la participation citoyenne dans les quartiers populaires.

Les intervenants pressentis : Julien Talpin, Hélène Balazard, Marion Carrel.



Expérimentation de méthodes pour renforcer la participation des habitants

Sous forme de cycle de qualification entre techniciens, élus et habitants, permettre une meilleure compréhension de la participation citoyenne. L'expérimentation permettra de tester des techniques directement dans la rue et des ateliers de co-développement pour dépasser les problématiques qui peuvent se poser dans les quartiers : mobilisation, initiatives citoyennes...

3. LA MOBILISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DES HABITANTS DES QUARTIERS

Orientation, formation, emploi en appui du C2RP

Le C2RP, Carif – Oref des Hauts-de-France est un GIP Etat-Région qui met à disposition des ressources et outille les acteurs des Hauts-de-France pour accompagner la mise en œuvre des politiques nationales et régionales de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

• Porter à connaissance et mise en réseau des acteurs de la politique de la ville et de l'orientation, formation et emploi

Afin de renforcer la prise en compte des publics QPV dans les dispositifs de droit commun de l'emploi, la formation et l'orientation, le C2RP proposera, avec l'appui de l'IREV une série de rencontres visant un public large (Organismes de formation, service public de l'emploi, associations et collectivités en politique de la ville) afin de faciliter la mise en réseau des acteurs à l'échelle locale et régionale et soutenir les coopérations.

Les objectifs:

- Comprendre la politique de la ville et son rôle (coordination renforcée des acteurs, mobilisation du droit commun, compréhension de l'éco-système des acteurs),
- Porter à connaissance les ressources existantes notamment en matière d'orientation et information métiers, formation professionnelle et emploi,
- Identifier les représentations sur les publics et prévenir les discriminations,
- Valoriser les expériences et partenariats inspirants.
- Observation suivi évaluation : groupe de travail / !\ sous réserve intérêt et moyens disponibles

Objectif : intégrer une approche QPV dans les tableaux de bord produits. Le C2RP mobilisera un groupe de travail dédié, auquel l'IREV pourra contribuer sous réserve des moyens humains disponibles.

Objectif : étudier les données disponibles et celles facilement mobilisables à l'échelle QPV. Il s'agirait de réfléchir à une observation utile aux décideurs (Etat, Région) mais aussi aux acteurs locaux afin qu'ils investissent mieux ce sujet en objectivant les difficultés rencontrées (non-recours / public « invisible », entrée en formation, suivi par les intermédiaires de l'emploi, ruptures dans les parcours faute de coordination...).



Culture, en partenariat avec la DRAC

Objectifs:

- Sensibiliser et informer les acteurs de la politique de la ville sur la stratégie régionale culture /lien social (Porter à connaissance des dispositifs mobilisables),
- Valoriser les expériences inspirantes,
- Qualifier les projets et susciter de nouvelles coopérations.

Après un 1^{er} webinaire consacré aux Micro-folies en décembre 2023, organisation d'un 2nd rendez-vous autour des résidences missions d'artistes.

Développement économique et QPV

Cycle de webinaires / rencontres régionales permettant de partager les dispositifs mobilisables en faveur du développement économique, notamment l'entreprenariat.

L'IREV s'appuiera sur l'expertise acquise sur le développement économique urbain au fil des travaux menés de 2012 à 2019 et leurs capitalisations, <u>accessibles en ligne</u>.

2-Les enjeux transversaux des quartiers

Afin de soutenir les perspectives de restaurer l'égalité en faveur des quartiers Politique de la ville, il est proposé de prioriser trois enjeux transversaux qui permettront d'interroger les politiques publiques et faire progresser leur déploiement en renouvelant les pratiques professionnelles :

- Pour des transitions au service de l'égalité,
- Prévenir les discriminations pour garantir l'équité,
- La jeunesse

Au regard des éléments connus à ce jour, ces enjeux transversaux seront au cœur des priorités des futures contractualisations Politique de la ville qui se mettront en place en 2024.

1. POUR DES TRANSITIONS AU SERVICE DE L'EGALITE

Les objectifs:

- Accompagner les territoires dans l'identification des vulnérabilités de leur quartier au prisme des transitions;
- Qualifier les acteurs sur le sujet et permettre des coopérations transversales pour mobiliser le droit commun sur les QPV;
- Mobiliser un argumentaire autour de la vulnérabilité particulière des quartiers afin de sensibiliser et convaincre les acteurs de la nécessité de travailler à l'articulation des politiques publiques.

Cycle de qualification Transitions et Contrat de ville

Lancé en 2023, le cycle de qualification Transitions et Contrat de ville se déploie jusqu'en février 2024. Il réunit 4 territoires (MEL, Porte du Hainaut, Baie de Somme, Creil sud Oise)



et une trentaine de participants issus des rangs de la Politique de la ville ou du développement durable.

Le cycle vise l'élaboration d'une feuille de route articulant transitions et Politique de la ville dans les prochains Contrats de ville.

Afin de permettre une prise en main de cette feuille de route, la Région a souhaité appuyer la démarche en mobilisant 25 jours d'AMO répartis entre les territoires.

La capitalisation du cycle permettra d'enrichir les contenus web sur le volet transitions et de préparer une infographie sur les vulnérabilités renforcées des quartiers.

Une **journée régionale** au printemps permettra de mobiliser le plus grand nombre autour de cet enjeu essentiel, valoriser le chemin parcouru par les territoires engagés et porter à connaissance les soutiens et moyens disponibles pour accompagner les projets locaux.

Un deuxième cycle de qualification pourra être organisé au 2nd semestre en fonction des priorités retenues sur les prochains contrats de ville et des moyens mobilisables.

• Infographie sur les vulnérabilités renforcées des quartiers

A partir des enseignements de la capitalisation et des données disponibles : réaliser une infographie sur les vulnérabilités renforcées des QPV au prisme des transitions.

Il s'agit d'aboutir à un argumentaire permettant de comprendre très simplement les enjeux que vont poser les effets du changement climatique sur les personnes vulnérables et dans les quartiers les plus en difficultés.

• Cycle de qualification sur la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et les enjeux de transition

Objectif: acculturation commune sur les enjeux de gestion urbaine et sociale de proximité, permettant l'élaboration et le pilotage partenarial d'une démarche de Gestion urbaine et sociale de proximité partagée et durable, entre collectivités (EPCI et communes) et bailleurs sociaux, support des dispositifs et négociations de type abattement de TFPB et contreparties.

Organisé au 2nd trimestre, en partenariat avec l'URH Hauts-de-France, le cycle de qualification s'appuiera sur le dossier ressource publié en 2019 ainsi que la démarche d'évaluation de l'abattement TFPB menée par l'URH avec l'appui de l'IREV en 2023. Le cycle s'appuiera sur le cadre national d'utilisation rénové de l'ATFPB.

Seront également abordés dans le cycle les enjeux de transitions sur le cadre de vie et la gestion urbaine et sociale de proximité.

- Format : cycle de qualification (2 à 3 jours dont visite de site) et capitalisation
- Partenaires : URH, DDT(-M)
- Public : EPCI et communes (services habitat, politique de la ville et services techniques), bailleurs sociaux, Etat (DP, DDT(-M)), Région



Les mobilités durables

Alors que les mobilités durables montent en puissance sur l'ensemble du territoire, les quartiers prioritaires et les politiques publiques, peinent encore à y déployer leurs moyens de droit commun et à aborder les questions de partage de l'espace public et de promotion des modes de déplacements doux.

Afin d'aborder ces questions, l'IREV participera aux partenariats sur le sujet avec le CREM, Rue de l'avenir et le club des territoires cyclables et marchables afin de proposer des ressources et contenus sur ce sujet.

Un webinaire Mobilités durables et partage de l'espace public est prévu le 23 janvier 2024 dans ce cadre.

2. PREVENIR LES DISCRIMINATIONS POUR GARANTIR L'EQUITE

• Appui et renfort aux démarches territoriales de prévention des discriminations

L'IREV poursuivra les accompagnements individualisés initiés depuis 2021 au regard des principes suivants :

- √ L'adaptation aux besoins et rythmes des territoires,
- L'articulation aux espaces régionaux de qualification et d'échanges dédiés à la lutte contre les discriminations,
- ✓ La proposition d'outils et d'expérimentation.

L'IREV accompagne une dizaine d'intercommunalités et de communes, à travers **des formes d'appuis diversifiées et co-construites telles que :**

- ✓ la mise en œuvre de sensibilisation et session de qualification sur les territoires auprès d'élus et de professionnels,
- ✓ un soutien méthodologique pour le diagnostic, le suivi et l'évaluation,
- ✓ une contribution aux temps forts des collectivités sur ces questions,
- la diffusion de ressources adaptées aux objectifs des démarches locales,
- ✓ la mise en lien avec des acteurs,
- ✓ l'appui à la rédaction de cahier des charges et à la sélection de prestataires,
- ✓ l'orientation vers l'offre régionale de l'IREV la plus adaptée aux préoccupations locales.

Renforcer l'outillage par la mise à disposition d'une boîte à outils

L'expertise de l'IREV s'est consolidée et se traduit par la mise à disposition d'une **boîte à outils**.

Cette dernière fait office de guide méthodologique permettant d'initier, mettre en œuvre, consolider, suivre et évaluer le volet LCD.

Elle est constituée de :

- Un socle de références à partager « les repères pour agir »
- La mesure et les méthodes de diagnostics
- Les kits de sensibilisation Acteurs et réplicants
- Guide d'instruction de projets,
- Eléments d'évaluation



- ...

L'objectif est d'engager un nouvel élan au regard de la future contractualisation et de proposer aux territoires un accompagnement « sur-mesure ». Pour réaliser cet objectif, il sera nécessaire de :

- 1. Poursuivre les sollicitations individuelles afin d'alimenter l'état des lieux
- 2. Créer, diffuser et valoriser la boîte à outils et ses contenus via des supports adaptés, une communication renforcée sur les plateformes, sites, newsletters, réseaux sociaux
- **3.** Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour solliciter et mobiliser de nouveaux territoires notamment les plus éloignés, disposant d'une faible ingénierie
- 4. Mettre en œuvre 3 sessions de qualification dédiées à la diffusion du kit de sensibilisation (incluant une sensibilisation et une formation de « réplicant »
- 5. Mettre en œuvre une journée dédiée à la mise en synergie des réplicants et à la mise en exergue de nouveaux besoins
- 6. Mettre à jour le kit de sensibilisation et l'actualisation de la version
- 7. Etayer les appels à projets dédiés (y compris européens) et les valoriser auprès des collectivités pilotes
- 8. Assurer une veille territoriale, nationale et européenne des exemples inspirants et les valoriser
- 9. Proposer 3 temps de mise en réseau et d'échanges

• Offre régionale : appui thématique

1. Discriminations-Mixité et Cités éducatives « Le Lab Mixités »

Le « Lab Mixités » sera dédié aux acteurs des cités éducatives. Il s'inscrit dans la continuité des travaux menés par l'IREV et de la journée régionale dédiée.

Il aura vocation à offrir aux cités éducatives, <u>en lien</u> avec les acteurs essentiels des territoires (ceux du RU, de l'habitat, de l'éducation...), un espace d'échanges, de qualification et d'expérimentation.

Les objectifs sont de :

- Créer une culture commune transversale
- Interroger les modes de fonctionnement
- Donner à voir des expérimentations inspirantes
- Qualifier les acteurs sur les enjeux de mixité sociale et scolaire

Pour réaliser cet objectif, il sera nécessaire de :

- 1. Mettre en œuvre deux webinaires à destination des élus et des techniciens
- 2. Une journée de qualification intégrant une visite de site
- 3. Une ½ journée d'échanges dédiée aux CPO
- 4. Un séminaire de travail si les CE s'y investissent.

2. Discriminations et accès au logement

L'IREV et l'URH Hauts-de-France collaborent depuis quelques années pour inscrire de manière transversale la prévention des discriminations dans l'accès au logement social.

L'expérimentation menée avec les acteurs de la CAVM (Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole) en faveur de l'égalité d'accès au logement social marque une volonté forte pour l'URH et l'IREV de poursuivre la sensibilisation des professionnels en charge des



attributions à prendre conscience de certains biais discriminatoires et des zones « à risques » dans leurs pratiques professionnelles.

Cette expérimentation a permis de :

- Constituer un groupe de professionnels moteurs et volontaires avec l'objectif de co-construire les supports pédagogiques à partir notamment de situations pouvant poser difficultés ;
- Elaborer ces kits pédagogiques de sensibilisation destinés aux stagiaires et aux futurs référents permettant d'outiller et d'accompagner les acteurs du logement social, dont les collectivités et les bailleurs sociaux, à poursuivre leur sensibilisation, à identifier et former des référents internes permettant de déployer le module de sensibilisation auprès des professionnels en charge des attributions.

A partir de ces kits pédagogiques, les objectifs en collaboration avec l'URH sont de :

Diffuser les kits de sensibilisation et animer des temps de formations permettant leur essaimage.

Pour réaliser ces objectifs, il sera nécessaire de :

- 1. Promouvoir les kits lors d'évènements dédiés (congés HLM, co-pil, webinaires, conférences, groupe de travail...)
- 2. Mettre en œuvre 4 sessions de formation soit 8 ½ journées
- 3. Mettre en œuvre une journée dédiée à la mise en synergie des réplicants et à la mise en exergue de nouveaux besoins (enseignements-actualisation-essaimage)
- 4. Assurer le suivi des questionnaires d'évaluation et des outils et en rendre compte aux partenaires/financeurs
- 5. Actualiser les kits sous réserve de co-financement

Avec le soutien de l'ANCT obtenu, ce travail fera également l'objet d'une première phase de déploiement à l'échelle nationale :

- Un webinaire, organisé avec l'appui de l'ANCT (par exemple dans le cadre des Rendez-vous de la politique de la ville portés par l'ANCT & CNFPT);
- 2. Une session de sensibilisation et de formation de référents ;
- 3. Une mise à disposition des livrets pédagogiques sur les différentes plateformes numériques des partenaires ;
- 4. Une intervention dans un temps fort national organisé par l'ANCT en collaboration avec l'USH.

3. Discriminations-jeunesse et emploi

Les jeunes constituent une population particulièrement touchée par les discriminations dans le domaine de l'accès à l'emploi. En témoignent les résultats de la $14^{\text{ème}}$ édition du baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi, réalisée en 2021 par le Défenseur des droits en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), et consacrée à la jeunesse (18-34 ans). D'après ce baromètre, plus d'un·e jeune sur trois (37 %) déclare avoir déjà vécu une situation de discrimination ou de harcèlement discriminatoire dans le cadre de sa recherche d'emploi ou de sa carrière, et près d'un·e jeune sur cinq (18 %) rapporte y avoir été confronté à plusieurs reprises. Un·e jeune sur deux déclare avoir été personnellement, au



moins une fois, témoin de discriminations dans le cadre de ses activités professionnelles, et parmi eux/elles, près de la moitié l'a été à plusieurs reprises.

Au regard de ces constats, nous proposerons un temps fort permettant de rappeler la situation inégalitaire des jeunes résidant en QPV et leur particulière vulnérabilité dans l'accès à l'emploi. Il s'agira d'apporter des éclairages sur les mécanismes de discriminations auprès du public jeune s'agissant de l'accès à l'emploi, sur le vécu discriminatoire mais également sur les leviers identifiés et les expériences inspirantes (par exemple auprès des missions locales dans le cadre du FEJ).

« Expérience de la discrimination chez les jeunes : Quelle intervention des acteurs de la Politique de la Ville en matière d'insertion et d'emploi ? » (visio conférence ou en partenariat avec le C2RP)

Nous viserons au cours de cette conférence à nous interroger sur les enjeux suivants :

- En quoi cette situation contribue-t-elle à alimenter les processus de discriminations dans l'accès à l'emploi ?
- En quoi les discriminations renforcent-elles la situation de vulnérabilité sociale, économique... Quelles sont leurs conséquences ?
- En quoi et comment la lutte et la prévention des discriminations dans ce domaine peuvent-elles renforcer l'efficacité des politiques publiques en matière d'emploi et contribuer à réduire les inégalités et la vulnérabilité des jeunes résidants en QPV ?

4. Discriminations-égalité femmes-hommes-urbanité sportive

A travers une série de trois webinaires, l'approche de l'IREV en 2023 a consisté à interroger les leviers d'une approche inclusive à travers l'aménagement des cours d'école, des espaces urbains, des aires sportives de proximité, des aires ludo-sportives, des espaces naturels... au service d'une culture commune favorable à l'activité, à tous les âges de la vie.

A travers la réalisation d'un dossier thématique, l'IREV a contribué à qualifier les acteurs de la politique de la ville sur les enjeux et leviers de l'urbanisme égalitaire, à savoir une approche de l'urbanisme qui vise à répondre aux besoins et aux attentes de tous les publics, permettant ainsi d'accompagner les populations les plus vulnérables à entretenir leur capital santé, à investir davantage les espaces urbains et à être acteur·rices de leur mobilité, mais aussi d'un écosystème plus favorable aux transitions écologiques.

Fort de ce succès, nous souhaitons poursuivre cet engagement à l'approche des JOP 2024 avec l'objectif d'accroître la qualification des acteurs mais également leur donner les clés pour adopter une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes.

Pour réaliser ces objectifs, il sera nécessaire de :

- Mettre en œuvre une réunion de réseau réunissant les acteurs du sport, du renouvellement urbain, de l'aménagement, cohésion sociale, de l'égalité femmes-hommes...
- Poursuivre la diffusion des travaux de l'IREV en contribuant aux événements locaux et nationaux
- Etayer les collaborations « stratégiques » et diffuser auprès du CROS, de la DRAJES, DRDFE...
- Mettre en œuvre une journée régionale dédiée aux pratiques physiques et sportives féminines au sein des QPV : Quelles réalités-quels moyens pour satisfaire aux ODD ?



3. LA JEUNESSE

«Jeunesse et quartiers: écouter, comprendre, agir»

Les jeunes des quartiers prioritaires sont appréhendés tantôt sous l'angle du danger qu'ils représentent (délinquance, émeutes), tantôt sous le prisme des difficultés qu'ils rencontrent (réussite éducative, insertion professionnelle...) et, plus rarement, sous le prisme d'une population en voie d'émancipation. La transversalité des politiques jeunesse implique de mobiliser l'ensemble des parties prenantes dans leur mise en œuvre territoriale, qui prenne appui sur une vision plurielle et nuancée de la jeunesse des quartiers.

- -> série de webinaires et/ou d'événements valorisant des travaux de recherche et retours sur des expérimentations locales et/ou nationales favorisant l'écoute, la compréhension et l'action avec et pour les jeunes des quartiers prioritaires.
 - Réalités et parcours des jeunes des quartiers (trajectoires individuelles et familiales, perception des inégalités, qu'est-ce que grandir dans des quartiers en transformation; sociologie de la jeunesse délinquante, par exemple ...);
 - Les politiques publiques qui se déploient autour des jeunes : Emploi-insertion, enjeux éducatifs, réussite éducative, politique jeunesse ;
 - L'accès des jeunes aux services publics et l'accès au droit...;
 - Engagement des jeunes et moyens disponibles pour soutenir l'engagement;
 - Valorisation d'expérimentation comme la recherche-action Pop Art (pièce de théâtre); la recherche-action de Joëlle Bordet; Laisse ton empreinte; le rapport Paroles des habitants (Réseau CRPV – Fédération des Centres sociaux)...

• Les cités éducatives et le volet éducatif des contrats de ville comme leviers d'**égalité pour la jeunesse** des QPV

La continuité du soutien financier aux cités éducatives et les perspectives de généralisation du programme incitent à proposer une mobilisation au long cours autour de ce programme largement déployé en Hauts-de-France (32 cités éducatives labellisées). Cette mobilisation permet également d'observer les pratiques inspirantes afin de faciliter leur essaimage dans le cadre du volet éducatif des contrats de ville.

Il est proposé en 2024 de :

- Animer le réseau régional des cités éducatives (correspondants institutionnels, troïka, Chefs de projets opérationnels) avec l'organisation de temps de rencontres et la diffusion de connaissances et expériences (webinaires, rencontres de réseau des CPO, rencontre régionale sur les enjeux éducatifs des QPV, diffusion des ressources disponibles). Rythme : une rencontre CPO par trimestre.
- Faciliter la visibilité de l'offre IREV pour les acteurs engagés dans les cités éducatives afin de favoriser la cohérence d'intervention sur les enjeux éducatifs,
- Soutenir la coordination nationale dans le cadre de la convention dédiée entre ANCT et le réseau national des CRPV, en particulier avec :



- l'animation de la session de formation destinée aux troïkas de l'Académie de Lille prévue en mars 2024, la contribution aux Lab thématiques,
- la contribution aux rencontres nationales.



3. Prévenir les radicalités sociales

1. FAIRE VIVRE LE CENTRE DE RESSOURCES PREVENTION DES RADICALITES SOCIALES

Sous réserve des échanges avec la gouvernance dédiée, les activités du Centre de ressources pour la prévention des radicalités sociales s'orienteraient de la manière suivante :

• Sensibilisation à la radicalisation et aux politiques de prévention

[Qualification]

Organisation de journées de sensibilisation adaptées aux contextes de sollicitations, en lien avec les préfectures, collectivités locales et les services publics. Ces journées peuvent concerner :

- un ou plusieurs territoires (du Conseil local de prévention de la délinquance à l'arrondissement) objectif de 5 journées par an
- des secteurs comme la santé, le logement, l'emploi suivant les sollicitations...
- **public cible** : les services de l'Etat, les acteurs des collectivités, les acteurs du travail social et le tissu associatif.
 - <u>Pour 2024</u>, en complément des acteurs que nous venons de citer, le CRPRS propose une action plus ciblée auprès des référents radicalisation et des coordonnateurs des conseils intercommunaux (ou locaux) de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD, CLSPD).
 - <u>Objectifs</u>: les identifier, les conforter dans leur connaissance et leurs compétences afin de constituer un réseau d'acteurs actif dans la prévention primaire au sein de leur organisation et selon leur fonction.

Cette offre socle de sensibilisation pourra être complétée par une offre de sensibilisation sous forme de webinaires.

• Fake news, théories du complot

Poursuivre les démarches de sensibilisation aux fake news et théories du complot initiées depuis 2020 à destination des professionnels en contact avec les familles. Ces journées de sensibilisation sont organisées sur sollicitation des territoires.

Le CRPRS propose de renforcer cet outillage en :

- Analysant les mécanismes d'instrumentalisation de l'information à des fins de manipulation pour rallier des individus à une cause;
- 2. Analysant la manière dont le complotisme est utilisé par l'ultra droite et l'idéologie radicale religieuse ;
- 3. Valorisant les outils qui renforcent le développement de l'esprit critique.

Information, ressources et débats

- Veille et diffusion :



- L'actualisation régulière du site internet et du compte linkedin (actualités, outils pédagogiques, guides, textes législatifs etc.)
- L'acquisition de nouveaux ouvrages,
- La diffusion d'une newsletter 3 fois par an.
- Co-animation du cycle de conférences en région Hauts-de-France avec le collectif
 « Ensemble on fait quoi ? (IRTS Hauts-de-France, Itinéraires, APSN, Laisse ton
 empreinte). Sujets pressentis : radicalisation et sport, complotisme et fake news,
 radicalisation religieuse.
- Organisation d'un cycle de conférences CRPRS. Sujets pressentis : radicalisation religieuse, esprit critique, théories du complot, communautarisme, radicalisation politique.

2. CONTRIBUER AU DEPLOIEMENT REGIONAL DU PLAN DE FORMATION \ll VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE \gg

L'IREV continuera de contribuer au déploiement régional du Plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » grâce à l'équipe de formateurs habilités :

L'organisation dans le cadre du plan régional de séances de formation « Valeurs de la République et Laïcité » pour 8 journées

- à destination des acteurs de la politique de la ville (dispensées par les formateurs IREV habilités 2 journées par séance)
- à destination des conseillers citoyens et habitants (dispensées par les formateurs IREV habilités 1 journée par séance)

La contribution à l'animation du réseau des formateurs « VRL » avec le SGAR à raison de 1 à 2 rencontres par an ;

La diffusion d'informations et de ressources.



4. Participation aux réseaux nationaux

Afin de mener son action, l'IREV est inscrit dans deux réseaux nationaux, permettant l'échange de pratiques, la production, l'organisation d'événements à dimension nationale et la capitalisation.

1. RESEAU NATIONAL DES CRPV ET LIEN A L'ANCT

L'IREV s'inscrit dans le cadre du Réseau national des centres de ressources Politique de la ville.

Cela implique:

- 3 réunions / an avec l'ANCT dans le cadre de l'animation nationale des CRPV, la participation à des temps d'échanges inter-réseaux professionnels (associant par exemple l'IRDSU, Amadeus et le RN-CRPV)
- La réponse aux appels à contribution de l'ANCT (1 à 2/an) ;
- La participation à des groupes de travail nationaux, par exemple sur la formation des acteurs de la Politique de la Ville ou en fonction de l'actualité ;
- La participation à des groupes de travail internes au Réseau National des CRPV :
 - Par métiers: directeurs; chargés de l'information communication documentation (veille et diffusion d'informations notamment Scoop-it Politique de la Ville, échanges de pratiques...)
 - En inter-métiers, par thématiques, permettant l'échange de pratiques et de méthodes voire la co-production entre CRPV: éducation, renouvellement urbain, participation citoyenne, transitions, égalité femmes-hommes, sport.... Le Réseau national des CRPV établit un programme d'actions annuel permettant de rendre plus lisibles les travaux du réseau auxquels contribuent les équipes;
- Le co-pilotage du site portail du Réseau des CRPV : www.reseau-crpv.fr ;
- Le regroupement annuel des équipes des CRPV.

L'IREV participera également, dans la mesure du temps disponible, à la structuration du réseau, notamment l'accueil du regroupement annuel des équipes en 2024 ainsi que la participation à la vie de l'association du RNCRPV.

Enfin, l'IREV souhaite prendre une part active à l'actualisation du cadre de référence des CRPV qui devrait être initiée par l'ANCT en 2024.









2. RESEAU RECI

L'IREV participe également aux travaux du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) depuis 2005. Le Réseau RECI entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine. Il est soutenu par l'ANCT et la Commission Européenne.

Les travaux portent sur deux axes complémentaires :

- capitalisation et diffusion des ressources documentaires (base de données bibliographiques mutualisée http://biblio.reseau-reci.org, alimentation du Portail européen sur l'intégration : https://ec.europa.eu/migrant-integration), Scoop-it Intégration, prévention des discriminations;
- production de connaissance (notes, « point de vue sur »), capitalisation d'expériences et mise en débat (séminaires et webinaires nationaux) disponibles sur www.reseau-reci.org. En 2024, les chantiers principaux prolongeront les travaux menés sur :
- La **prévention des discriminations dans l'orientation**: suite à la publication de la <u>Note documentée</u>, un séminaire national est prévu au 1^{er} semestre 2024;
- Les discriminations dans le champ du logement avec l'organisation d'un groupe d'échanges de pratiques entre territoires (projet en cours de négociation avec la Fondation de France);
- la prise en compte des discriminations dans les contractualisations de la politique de la ville avec la direction d'un numéro de la revue Les Cahiers de la LCD à paraître début 2025.

5. Information, documentation, communication

1. ANIMATION DU SITE INTERNET ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Repérer les actions, productions des acteurs de la Politique de la Ville, donner accès à l'information produite en interne par l'équipe restent toujours les missions de base de l'IREV Hauts-de-France

Ces missions de capitalisation, sensibilisation et diffusion sont rendues possibles grâce à un travail de veille menée soit en interne, soit en collaboration avec le Réseau National des CRPV et le Réseau RECI. Cette mise en alerte continue permet d'être au fait de l'actualité pour les travaux menés et donnent naissance à des dossiers documentaires, bibliographies qui sont indexées dans la base de données documentaire et/ou mis en avant dans nos différentes lettres d'informations.

L'IREV a ainsi mis en place une communication digitale définie par l'envoi d'une lettre d'informations mensuelle, l'alimentation du site Internet et l'animation de différents réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn, Youtube, ...).

l'Eaalité

des Chances et l'Intégration



Ces canaux de diffusion restent le moyen le plus efficace pour diffuser ses actions et sensibiliser les publics aux larges thèmes qui composent la politique de la ville (emploi, santé, lutte contre les discriminations éducation, rénovation urbaine, transition, ...)

2024 étant l'année de départ pour les nouveaux contrats de ville, certaines rubriques du site Internet de l'IREV seront mises à jour (ex : actualisation et évolution de la rubrique Territoires : Carte, documents contractuels...)

2. ESPACE DOC

Accessible au public sur rendez-vous et lieu de ressources lors des formations, séminaires organisés par l'IREV, le centre de Documentation donne accès à de très nombreux documents (ouvrages, revues, études, ...) liés aux thèmes de travail de l'IREV.

En complément des canaux de diffusion évoqués plus haut, la base de données documentaires permet de consulter à distance le fonds documentaire de l'IREV. Cette base documentaire est mutualisée au sein du réseau RECI – Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration. 2024 verra la mise à jour du logiciel documentaire avec un accès facilité et intuitif à ces ressources.

Le second semestre 2024 sera marqué non seulement par le déménagement de l'équipe de l'IREV mais également le transfert des ressources documentaires.

2024 marque donc un double défi pour le centre de documentation puisqu'en complément de la mise à jour de la base de données informationnelle sera mise en place l'installation de centaines de documents (ouvrages, rapports études, revues, ...) dans un nouvel environnement.

Un travail de désherbage, voire de dématérialisation est à prévoir pour proposer un nouvel espace d'accueil aux étudiants et professionnels.

La notion de réseau reste chère à l'IREV et placer le centre de documentation dans différents espaces d'échanges permet de valoriser les actions du centre de ressources mais aussi de gagner en efficacité lorsque l'on recherche des données, informations, acteurs bien précis. L'IREV continue ainsi à être acteur local avec les professionnels de l'information du réseau **RIVE - Réseau d'Information et de Valorisation de l'Environnement** ou national et thématique avec le RNCRPV - Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville et le Réseau RECI - Réseau Ressources pour l'Intégration et l'égalité des chances.

3. COMMUNICATION

En continuité d'une présence sur le web et les réseaux sociaux et en complément des actions 'classiques' visant à informer, sensibiliser les acteurs de la politique de la ville lors d'événements organisé ou co-organisés par l'IREV, une campagne de communication devra être mise en en place pour informer des opportunités offertes par notre déménagement en de nouveaux locaux.

Enfin, afin de poursuivre les efforts visant à faire monter en compétences l'ensemble de l'équipe sur le rédactionnel, une **Formation interne à la mise en récit** est envisagée.